



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 23389

Texte de la question

M. Hervé Gaymard appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la filière nucléaire française. Alors que le débat national sur la transition énergétique vient tout juste de débiter, et sans préjuger du résultat de ces échanges, il souhaiterait que le Gouvernement puisse le rassurer quant à l'avenir de la filière nucléaire, et s'engager résolument vers les énergies d'avenir. Considérant que le nucléaire, bien qu'il doive être étroitement surveillé et contrôlé, présente d'importants avantages, tant en matière de production de gaz à effet de serre, que sur le prix de revient de l'électricité produite, Considérant que ce secteur représente un des fleurons de l'industrie française et doit être préservé et modernisé, il souhaiterait que le Gouvernement puisse lancer une politique de soutien à la recherche et développement dans le nucléaire, en même temps que dans les énergies renouvelables, tout en poursuivant et accentuant parallèlement l'effort en faveur des économies d'énergie.

Texte de la réponse

Pour répondre aux défis climatiques et énergétiques majeurs auxquels la France devra faire face dans les décennies à venir, la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat a fait adopter la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) promulguée le 17 août 2015. Cette transition repose d'une part sur la sobriété et l'efficacité énergétique, et d'autre part sur la diversification des sources de production et d'approvisionnement. Concernant la diversification de nos sources d'énergies, le Président de la République a fixé un cap : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025. C'est l'objectif qui a guidé la rédaction de la programmation pluriannuelle de l'énergie approuvée par le décret no 2016-1442 du 27 octobre 2016. Cette loi est le pilier sur lequel la France s'est appuyée pour accueillir la conférence de Paris sur le climat, qui a connu un succès historique le 12 décembre avec l'adoption du premier accord universel.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Gaymard](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23389

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3703

Réponse publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9820